



Calcul droits chômage et période essai suite licenciement

Par **Igrugeman**, le **02/08/2010** à **13:38**

Bonjour à tous,

Je me pose quelques questions concernant les droits de chômage que je peux toucher sachant que :

Voila la situation

1-Licenciement CDI fin mai poste avec salaire mensuel d'environ 1450€/mois

2-Début juin nouveau poste CDI dans une nouvelle boite avec période d'essai de 4 mois pour un salaire mensuel d'environ 1000€.

Ma question si je décide de mettre fin à mon nouveau contrat

> quel sera le calcul de mes droits au chômage ?

> basé sur mon ancien salaire ou sur mon nouveau salaire ?

Espérant une petite explication me permettant de faire le bon choix

Merci par avance

Lgrugeman